PROCÈS VERBAL - COMITÉ DE DIRECTION

LUNDI 06 JANVIER 2025 - À CREYSSE

Présents : Jonathan BLONDY (Président), Benjamin HAUTIER (Secrétaire de séance), Mmes Alicia BERNARD, Stéphanie BOURDIER, Mathilde DELANNES, Pauline GOUBIE, Laetitia LERIN, Nathalie LONGUEVILLE, Chrystèle MARJARIE, Nathalie VAN HEGHE et Natacha VIGIER
M. Samuel ALLARD, Christophe BARONDEAU, Quentin BERTHELET, José DA SILVA, Quentin DELANNES, Smaïn FEKIRINI, Jean-Marc LALET, Renaud LEGAL et Noé RASPADO
Excusés : Dr Luc FONTAINE, MM. Fabrice BOUDY (Motif familial), David CHARRIERAS, Vincent GUILLAUMEAU, Olivier MODESTE et Aubin SOLER (Motif professionnel)
Invités : Bernard LAGARDE (Représente la LFNA), Patrick MATTENET (Représente l'UNAF24), Josselin CHUBILLEAU et Erick SENECHAL (Salariés)

« Les décisions prises lors de cette réunion du comité de direction sont susceptibles d'appel devant la Commission régionale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la publication ou de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique à l'adresse ci-après : juridique@lfna.fff.fr , le droit d'examen étant de 114 euros. ».

INTRODUCTION DU PRESIDENT

Jonathan BLONDY accueille l'ensemble des membres du Comité Directeur ainsi que les invités qui ont bien voulu assister à cette réunion délocalisée, pour ce premier CODIR de 2025.
Il excuse les quelques absents retenus par des obligations familiales ou professionnelles. Il adresse un sincère remerciement aux clubs présents ainsi qu'au FC COTEAUX PECHARMANT pour l'accueil dans cette magnifique salle.
Il adresse ses vœux à l'ensemble des présents, et avant tout la santé, renouvelant son vœu de proximité et de transparence avec les clubs, rappelant le travail efficace et l'engagement des membres du CODIR depuis juin 2024.
Il laisse la main à Alicia BERNARD, Nathalie LONGUEVILLE et Chrystèle MARJARIE afin qu'elles remettent leurs prix aux équipes lauréates du concours organisé pour Octobre Rose, à savoir dans l'ordre l'ENTENTE SAS NOTRE DAME / US MARSANEIX, le FC BELVES et le FC PAYS DE L'EYRAUD.
Jonathan BLONDY remercie tous les clubs qui ont joué le jeu, en pensant également aux clubs ayant participé au tournoi à quatre équipes.

POINT DE SITUATION DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS

Jonathan BLONDY passe en revue les différents dossiers traités depuis la dernière réunion plénière.

L'AG financière s'est tenue le 04 novembre avec 72 clubs présents. Avec plus de 97% des voix ont été validées les décisions suivantes : suppression de l'obligation des délégués en D4, mise en place pour la saison 2025/2026 de l'arbitre assistant joueur en U17 et D4. Enfin, l'intégration de Pauline GOUBIE au CODIR avait également été validée.
Un rendez-vous a été entrepris pour un projet de cahier de vacances le 06 novembre.
Plusieurs rendez-vous pour des partenariats (08/11, 22/11, 27/11, 11/12) ont eu lieu.
Des entrevues institutionnelles ont également été programmées (LFNA le 13/11, SDJES le 28/11, Eclats du Sports le 16/12). Le District a également été présent sur différents évènements clubs (inaugurations

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD
secretariat@dordogne-perigord.fff.fr
Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

le 08/11 et le 23/11, remise de label au SAS NOTRE DAME le 07/12, Assemblée Générale du TRELISSAC APFC le 12/12, Noël du FC PAYS DE L'EYRAUD le 18/12).
La vie de la LFNA a également rythmé le quotidien depuis l'AG élective du 09/11 puisqu'une visio des Présidents de District a eu lieu le 11/11, une réunion de l'Equipe Technique Régionale et un Comité Directeur de Ligue le 29/11 et l'AG élective de la FFF les 13 et 14/12.
Enfin, la vie des commissions a terminé de remplir un temps déjà bien occupé avec des remises de médaille, réunion des techniciens et de l'UNAF24 le 08/11, une réunion de la Commission Technique le 14/11, la journée Para Foot Adapté à Bergerac le 16/11, des missions liées à l'arbitrage (cours les 22 et 29/11, formation de formateurs le 06/12, une Formation Initiale en Arbitrage du 13 au 15 décembre 2024 et une réunion du Pôle Arbitrage le 18/12), une réunion d'équipe le 06/12 et le Noël des salariés le 21/12).

Jonathan BLONDY revient enfin sur le climat autour des terrains qui a amené l'instance à prendre la parole de façon ferme début décembre suite à plusieurs problèmes rencontrés le week-end du 1er décembre notamment. Un communiqué a été partagé le 03 décembre, avant une journée d'échange avec Patrick MATTENET et un passage radio commun les 06 et 09 décembre. Enfin, le Président du District s'est rendu au studio de la Demi-Heure Sport le 18 décembre.

Des dossiers sont à venir avec l'agenda suivant :
07/01/2025 – Remise des dotations aux sections sportives Foot
08/01/2025 et 15/01/2025 – RDV partenariats et institutions (Talis, SDJES et PSL24)
08/01/2025 – Tirage des coupes
10/01/2025 – RDV Mairie de Terrasson et avec le cabinet InExtenso
14/01/2025 – Réunion de préparation Finale Pitch U13
15/01/2025 – Réunion de préparation de la Soirée des Bénévoles
17/01/2025 – RDV avec le Député Sébastien PEYTAVIE
20/01/2025 – Réunion de la Commission Football Diversifié
22/01/2025 – Réunion de préparation Finale Pitch U13 sur le site de SARLAT.

PLANNING DES ASTREINTES DES ELUS

Laetitia LERIN a été chargée de mettre en place le planning d'astreinte des élus. Elle reviendra vers les membres du CODIR pour sa finalisation. Nathalie LONGUEVILLE va assurer celle des 11&12 janvier 2025.
Afin de venir en soutien aux salariés et de créer une récurrence dans les visites, le planning suivant a été mis en place :
Lundi après-midi : Laetitia LERIN
Mercredi après-midi : Benjamin HAUTIER (1 semaine sur 2) et Nathalie LONGUEVILLE (1 semaine sur 2)
Jeudi matin : Nathalie LONGUEVILLE (1 semaine sur 2)
Vendredi après-midi : Laetitia LERIN
Pour rappel, Jonathan BLONDY reste présent les mercredis et vendredis la journée entière et le jeudi en fin de journée.

POINT RESSOURCES HUMAINES

Une prime Macron a été attribuée en fin d'année aux salariés pour un montant de 300€ net (au prorata de la présence annuelle) pour un coût total pour l'instance d'environ 1 500€.
Il paraissait important pour les membres du Comité Directeur de les remercier pour leur implication totale depuis le mois de juin dernier. Cette prime permet également de valoriser leurs compétences.

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD
secretariat@dordogne-perigord.fff.fr
Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

Enfin, lors de la réunion d'équipe du 06 décembre ont pu être exprimés une sérénité retrouvée, du dialogue et un esprit novateur et dynamique.

POINT DE SITUATION A LA FFF

Philippe DIALLO a été réélu avec 55 % des voix. Jonathan BLONDY était donc présent le 14 décembre pour l'Assemblée Générale. Il précise que l'entièreté des frais ont été pris en charge par la FFF et la LFNA avec aucun reste à charge pour le District.
Il rappelle à tous qu'il a décidé de ne pas se déplacer sur les réunions de secteur de l'ANPDF, afin de faire économiser de l'argent à l'instance. En revanche, il continuera de se déplacer sur les missions fédérales.

Il regrette amèrement de voir que seulement 30% des clubs ont participé au vote pour l'élection du Président de la FFF alors que ce scrutin était le premier qui permettait aux Présidents de clubs amateurs d'émettre un avis.

POINT DE SITUATION A LA LFNA

Bernard LAGARDE prend la parole en excusant tout d'abord François GRENET pour son absence excusée.
Il assure néanmoins que le nouveau Président de la LFNA se déplacera en Dordogne prochainement.
Il souhaite en son nom propre et au nom de l'instance régionale ses vœux aux membres du CODIR ainsi qu'aux clubs et licenciés du Département. Participation forte en Dordogne avec 75 % quasiment au profit de GRENET.
La mise en route se fait tranquillement, dans une structure où il ne faut pas tout bousculer car pour rappel, la LFNA compte 60 salariés pour un budget avoisinant les 11 millions d'euros. Des changements vont être amenés afin de placer le football et les territoires au cœur de l'action.
Il rappelle que le 29 janvier 2025 se déroulera une remise de dotations par la LFNA à tous les clubs de Dordogne pour un montant d'environ 800€ par club présent, peu importe s'il joue en National, Régional ou Départemental. Seuls les clubs présents seront récompensés.
Il félicite à nouveau Jonathan BLONDY élu au bureau de la LFNA à l'unanimité des membres du CODIR (hors présidents de District). Il regrette également la faible participation au vote électoral de la FFF de la part des clubs.

L'AG financière de la LFNA se déroulera les 11 et 12 janvier 2025 par voie dématérialisée.

Certaines commissions seront nommées très prochainement tandis que d'autres ne seront chamboulées qu'à la fin de la saison, afin de garder une continuité de travail et ne pas perturber les compétitions.

POINT DE SITUATION DES COMMISSIONS

Jonathan BLONDY laisse la parole à chacun des Présidents de commissions présents et ayant fait parvenir un point de situation.

Smaïn FEKIRINI (Commission Foot Adapté) annonce la tenue d'une conférence le 17 février 2025 à 19h00 au District autour du thème « Ouvrons les portes des clubs, tous ensemble pour un football inclusif ».

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD
secretariat@dordogne-perigord.fff.fr
Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

Il espère une participation massive des acteurs et que les clubs seront curieux sur cette démarche d'inclusion indispensable.
Il annonce également une séance découverte le 14 mai 2025 sur les installations de COULOUNIEIX-CHAMIERS à destination de tous les enfants en situation de handicap du Département.

Mathilde DELANNES (Commission Départementale des Terrains et Infrastructures) rappelle que 35 dossiers ont déjà présentés à la CRTIS et qu'il en reste entre 45 et 50 d'ici la fin de saison. Elle évoque une évolution des démarches administratives avec évolution de l'outil Stadium. Elle remercie l'instance pour l'achat et la réception du Luxmètre qui permettra de couvrir plus de visites.

Quentin BERTHELET (Commission Développement Durable) annonce que la proposition de Foot Ecologie France n'a pas été retenue, jugée trop chère pour le nombre d'interventions et le contenu proposé (750€ pour trois interventions). Des réducteurs de pression d'eau et une boîte à mégots seront installés à la Maison du Football de Marsac sur l'Isle.

Stéphanie BOURDIER (Commission Football Diversifié) évoque une commission en cours de création et demande la validation de trois candidatures : Valentin LETHIELLEUX (AS NEUVIC SAINT LÉON), Rayan GACEM (PÉRIGUEUX FUTSAL), Damien MUSSET (FC SARLAT MARCILLAC).
Vote : 20 pour, 0 abstention, 0 contre.

Benjamin HAUTIER (Pôle Arbitrage) évoque plusieurs dossiers validés lors de la dernière réunion plénière à savoir :
- Modification du test physique pour les arbitres D1 à compter de 2025/2026
- Audition d'un arbitre avec une sanction de non désignation pour deux week-ends
- Travail de mise en place du Label Arbitrage (promesse de campagne) pour 2025/2026 avec un remerciement à Bertrand MENARD, arbitre du TRELISSAC APFC pour son implication aux côtés de Quentin BERTHELET pour cette création de label.

- Proposition d'augmentation du forfait Futsal afin de passer de 38 à 50€. En effet, les arbitres perçoivent un défraiement de 38€ actuellement tout compris (match et déplacement) ce qui crée une difficulté pour couvrir les rencontres excentrées dans le Département. Cette hausse permettrait de ramener l'indemnité un peu plus en phase avec la réalité de la situation économique en 2025 et de développer une pratique en souffrance.
Vote : 20 pour, 0 abstention, 0 contre.
Une information devra être faite aux clubs de Futsal par Martine BLOND.

Benjamin HAUTIER annonce 196 fiches arbitres à date pour 175 désignables environ. Une dernière Formation Initiale en Arbitrage est prévue du 23 au 25 février 2025 et une formation d'arbitres bénévoles de clubs doit être mise en œuvre le 24 janvier prochain.

Quentin BERTHELET évoque la nouvelle FIA avec une volonté fédérale de révolutionner le système avec beaucoup de capsules vidéos de formation à faire seul derrière un smartphone ou un ordinateur. Cela crée un manque d'échanges et un fonctionnement compliqué (problèmes de connexion, accès à des ordinateurs ou tablettes pour certains stagiaires). Le résultat a été un passage à l'ancienne formule lors du stage de décembre. Jonathan BLONDY dénonce une discrimination par la richesse car il faut aujourd'hui que des jeunes de 13/14 ans viennent avec un ordinateur portable en formation ou que des profils peu habitués à l'informatique se forcent à s'y mettre. De plus, trop d'écrans tue le relationnel. La formule est clairement à revoir !

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD
secretariat@dordogne-perigord.fff.fr
Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

Alicia BERNARD (Commission Féminisation) annonce une compétition Futsal le 19 janvier 2025 soit à TOCANE soit à LAMONZIE SAINT MARTIN. Un rassemblement U7F/U9F est également programmé le 25 janvier 2025 à COURSAC.
La commission a dû revoir la programmation de la deuxième partie de saison au niveau de la compétition à 11 avec seulement six équipes. Une compétition viendra s'ajouter au calendrier après la phase régulière (sans conséquence sur la montée en R2F) afin de garder le principe voulu de deux week-ends de pratique, un week-end de repos.

Elle termine en annonçant les poules de la D2 Amblard Plomberie comme suit :
Poule A :
AS PAYS DE MONTAIGNE / EYMET / PRIGONRIEUX FC / SAINT VINCENT DE CONNEZAC / ES MONTIGNACOISE / AIGLONS RAZACOIS
Poule B :
ENT. NONTRON SP FOOTHISLECOLE / FC LA TOUR MAREUIL VERTEILLAC / FC SAINT PAUL LA ROCHE / CA RIBERAC / ENT. LA BACHELLERIE THENON / FG BEAUREGARD / CO COULOUNIEIX CHAMIERS

Jonathan BLONDY souhaite revenir sur le travail de la Commission de Discipline en rappelant que celle-ci fait un travail de très grande qualité. Il se félicite que peu de gros dossiers soient ouverts depuis le début de saison, mais il souhaite alerter sur les agissements autour des terrains. Trop souvent, les problèmes viennent de l'extérieur et il rappelle que l'instance n'hésitera pas à faire jouer des matchs à huis clos ou sur terrain neutre si cela doit être bénéfique pour l'avenir de notre pratique.
Il rappelle que les arbitres eux non plus ne sont pas intouchables puisque des sanctions de 8 et 11 mois ont été prises à l'encontre de deux officiels.

POINT DE SITUATION DES FINANCES DU DISTRICT

Jonathan BLONDY affiche les soldes des comptes de l'instance à savoir :
Solde courant : 51 035€ / Solde livret A : 74 250€ / Solde DAT : 49 090€ et Solde CTO : 51 313€
Au total, le District totalise donc une épargne de 174 653€ (+1 % depuis le 28/10/2024).
Pour rappel, à la fin de l'ère MATTENET, le District cumulait près de 250 000€ d'épargne, contre 130 000€ en juin dernier. La priorité était de remettre à flot les finances de l'instance.
Elles sont actuellement saines, mais il faut garder un œil attentif à la situation. Jonathan BLONDY rappelle qu'une commission des finances valide les dépenses d'investissement, que toute dépense de plus de 1000€ doit être votée en CODIR, et que des dotations ou partenariats ont aidé à l'amélioration des finances.

Il souhaite également proposer deux modifications tarifaires avec effet immédiat à savoir :

- Réduction des frais de dossiers sur les 3èmes avertissements synonymes de suspension automatique : Passage de 40€ à 10€
- Réduction des frais amenant à 1 match de suspension : Passage de 40€ à 20€

Vote : 18 pour, 2 abstentions, 0 contre.

POINT DE SITUATION DES DETTES DES CLUBS

Jonathan BLONDY fait un état sur de nombreux clubs en retard du paiement de leur relevé club. La moitié des clubs de la liste présente une dette inférieure à 250€, ce qui n'est pas inquiétant. Cependant, certains cumulent à plus de 1 000€ ce qui demeure plus problématique.

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD
secretariat@dordogne-perigord.fff.fr
Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

Une première relance par le service Comptabilité sera faite le 07 janvier 2025 avant une relance téléphonique par la Commission des Finances.

Il évoque ensuite les provisions d'arbitrage en retard avec certains clubs n'ayant rien réglé depuis le début de saison, d'autres depuis septembre. Les clubs n'ayant rien réglé ne verront pas d'arbitres désignés sur leurs rencontres de jeunes ou de D4 jusqu'à règlement de la dette.

CHOIX DES LIEUX DES FINALES RESTANTES

Il est désormais procédé à l'attribution des dernières finales non affectées à ce jour.

Finale U13 Pitch – Candidatures : FC SARLAT MARCILLAC
Il est proposé de la confier au FC SARLAT MARCILLAC.
Vote : 19 pour, 0 abstention, 0 contre. José DA SILVA ne participe pas au vote.

Finale U11 Dordogne – Candidatures : MONTPON-MÉNESPLET FC, SAS NOTRE DAME.
Il est proposé de la confier au MONTPON MENESPLET FC.
Vote : 19 pour, 0 abstention, 0 contre. Benjamin HAUTIER ne participe pas au vote.

Journée Nationale des Débutants – Candidatures : SAS NOTRE DAME et PÉRIGUEUX FOOT.
Il est proposé de la confier au SAS NOTRE DAME.
Vote : 20 pour, 0 abstention, 0 contre.

Finales U11 Futsal Niveau 1, 2 et 3 – Candidatures : PATRIOTE AGONAC, FR MONTEIL.
Il est proposé d'organiser la finale de Niveau 1 à LAMONZIE SAINT MARTIN et le Niveau 2 et 3 à AGONAC.
Vote : 20 pour, 0 abstention, 0 contre.

POINT DIVERS

Plusieurs investissements ou modifications des locaux ont récemment eu lieu.
Un changement d'opérateur téléphonique sur les mobiles a été acté pour un passage chez Free Mobile, permettant une économie de 800€ sur la première année et 450€ sur les suivantes.
L'investissement sur du matériel Wifi a également été fait afin de doter les salles de réunions d'une meilleure connexion et de permettre la valorisation des locaux avec une hausse des tarifs de location, justifiée par des services supplémentaires.
Enfin, un espace repos pour les salariés et bénévoles a été aménagé, tandis que des salles de réunions ont été remodelées.

DESIGNATION DES MEDAILLES ET RECOMPENSES

Plusieurs récompenses et médailles sont à affecter et notamment dans un premier temps le week-end à Clairefontaine (29&30 mars 2025). Les critères d'éligibilité sont présentés par Jonathan BLONDY.

Sept clubs ont été présélectionnés :
Ligue : FC COTEAUX PECHARMANT (accueil CODIR, 3ème au Fair-Play et les deux premiers déjà partis les saisons précédentes)
D1 : FC LIMEUIL (4ème au Fair-Play et même principe que le FCCP)
D2 : ENTENTE PERIGORD NOIR (accueil CODIR et club excentré)

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD
secretariat@dordogne-perigord.fff.fr
Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

D3 : AS ST GERMAIN CHANTERAC (1er Fair-Play) et FC JAVERLHAC (club excentré)
D4 : FC ST PAUL LA ROCHE et PETIT BERSAC (clubs excentrés)
Certains clubs n'ont pas répondu, JAVERLHAC a fait part du fait qu'ils n'étaient pas intéressés.
Les noms suivants ont été proposés :
Régis TOURTET (FC LIMEUIL), Thibaut DHEILLY (ENTENTE PERIGORD NOIR), Pascal BONNET (AS SAINT GERMAIN CHANTERAC), Régis ANDRIEUX (PETIT BERSAC).
Le District devant envoyer quatre personnes, les conditions sont remplies. Un débat s'installe sur la parité hommes/femmes qui aurait été appréciable.
Il est alors proposé de valider les quatre noms et de décider d'envoyer quatre femmes sur la Journée des Bénévoles à l'occasion de la finale de la Coupe de France.
Vote : 16 pour, 0 abstention, 4 contre.

Médailles de la Soirée des Bénévoles du District :
Pour rappel, la soirée est programmée au samedi 29 mars 2025 à la salle de la Filature. Il avait été décidé de récompenser une trentaine de bénévoles. Ici aussi, Jonathan BLONDY rappelle les critères d'éligibilité. Il présente ensuite les noms des personnes retenues par les clubs.
Il est proposé de valider la liste dans son entièreté.
Vote : 18 pour, 2 abstentions, 0 contre.

ACTIONS DE PREVENTION

Plusieurs mesures vont être mises en place dans l'immédiat ou dans les prochains mois afin de lutter contre les violences physiques et verbales, autour des rencontres et notamment chez les jeunes.

Le protocole d'après match va être réactivé formellement sur toutes les rencontres avec effet immédiat et sur l'ensemble des catégories. Un communiqué aux clubs va être rédigé et également diffusé aux officiels par le biais de NotiFoot.
Le challenge du Fair-Play fera l'objet d'une publication mensuelle.
Un projet de bâches ou pancartes pédagogiques verra le jour à l'horizon 2025/2026 rappelant les notions de respect et notamment aux parents autour des terrains de football éducatif.
Enfin, le District va reprendre la publication des sanctions sur le site institutionnel chaque semaine, de façon non nominative et dans le respect du RGPD. La Commission de Discipline devra définir les mentions qu'elle souhaite publier.

NOMINATION DES OBSERVATEURS DE PLATEAUX U9/U11

Jonathan BLONDY a pris contact avec plusieurs éducateurs diplômés du Département afin de travailler sur un observatoire des comportements sur les plateaux U9/U11 et rencontres U13. Une phase d'observation devra avoir lieu sur février et mars 2025. Cela débouchera ensuite sur un travail collaboratif pour améliorer le cadre éducatif et le respect autour des terrains. Les quatre éducateurs sollicités ont accepté de répondre présents.

PAROLE A L'UNAF24

Patrick MATTENET représente l'UNAF24 et excuse Patrick BUFFIERE absent ce jour. Il remercie tout d'abord, à titre personnel, le Comité Directeur pour l'installation de la plaque portant son nom en dessous du centre d'hébergement de Marsac sur l'Isle.

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD
secretariat@dordogne-perigord.fff.fr
Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

Il lit une lettre à l'attention des acteurs du football venant de l'UNAF24. Celle-ci a d'abord pour but de souhaiter à tous les acteurs du football une bonne année 2025. Ce courrier fait un retour sur les premières actions de la saison et rappelle le soutien indéfectible de l'association à l'instance et à l'arbitrage. Il se réjouit du retour du protocole d'après match et de la publication d'informations liées aux sanctions montrant le travail intransigeant des commissions sur les faits graves.

TOUR DE TABLE

Bernard LAGARDE dans sa fonction de co-président de club met en avant six premiers mois de qualité de la part du Comité Directeur, réellement au service du football.

Quentin DELANNES remercie les salariés pour le travail effectué en amont des réunions de la Commission de Discipline.

Erick SENECHAL évoque la validation du challenge U13 Foot à 11 par le CODIR ainsi que celui de l'expérimentation U9 en Foot à 8, et s'en réjouit.

Le FC FAUX remercie le CODIR pour avoir pu assister à cette réunion, permettant de voir que certaines problématiques sont communes pour les petits clubs, permettant de se sentir moins seul.

Jonathan BLONDY remercie les membres pour la qualité des échanges et du travail effectué et laisse la parole au club hôte pour terminer cette réunion.

Le FC COTEAUX PECHARMANT remercie toutes les personnes s'étant déplacées à CREYSSE pour cette réunion. Il constate une totale transparence dans le fonctionnement et les échanges. Il évoque l'importance de préserver les petits clubs en milieu rural notamment.

Le Président, Jonathan BLONDY	Le Secrétaire de séance Benjamin HAUTIER

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD
secretariat@dordogne-perigord.fff.fr
Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle